Temps partiels : (pour les personnels nommés à TP)
et Disponibilité : (pour tous)
pour le 31/03

Liste d'aptitude directeur EREA et directeur ERDP
candidatures pour le 12/02

CAPD Jeudi 11 février
liste d'aptitude direction

Action retraités

Manifestation
mercredi 24 février à 14 h 30
Place Jean Macé/Préfecture
à l'appel de la FSU, des UCR, de la FGR...

Stage "débuts dans le métier"

jeudi 8 avril

Demande d'autorisation d'absence à l'IA
avant le 8 mars

Voir page 2

snuipp rhône informations

n° 19 - 05/02/2010
prix : 0,15 €

édito

Evaluons !
Actuellement le rectorat, l'inspection d'académie, les IEN, travaillent d'arrache-pied pour obtenir les "précieux" résultats des "incontournables" évaluations CM2. Que les élèves n'ont-ils vécu sans elles jusque là !
Notre institution semble avoir pour priorité de nous convaincre d'adopter enfin la culture de l'évaluation : des résultats, des résultats... Il serait peut-être temps que nos autorités académiques et ministérielles s'appliquent à elles-mêmes ce qu'elles prétendent nous imposer.

Quand évaluerons-nous les nouveaux dispositifs de lutte contre l'échec scolaire ?

Par exemple, les stages de remise à niveau pendant les vacances. Ils sont en place depuis plusieurs années. Pourquoi n'examine-t-on pas la liste des élèves qui en ont bénéficié pour savoir où ils en sont au collège ?
Ou encore l'aide personnalisée : les élèves qui en ont bénéficié sont-ils dans les 15% d'élèves en difficulté à l'entrée en 6ème ?
On pourrait aussi évaluer les nouveaux programmes 2008, les PPRE, le plan Borloo de réussite éducative...
Seul l'impact de l'assouplissement de la carte scolaire au collège a été évalué nationalement.
C'est un échec cuisant !
Il est temps, pour les autorités académiques dans l'intérêt des élèves et des enseignants, de consacrer 100% de notre énergie à élaborer de vraies réponses à l'échec scolaire : projets pédagogiques, travail en équipe, renforcement des RASED... Nos revendications (moyens humains, temps, concertation) sont plus que jamais fondées.

Benjamin Grandener
Secrétaire départemental adjoint

Conseil syndical du SNUipp
mercredi 10 février de 13 h à 15 h

à la Bourse du Travail - Salles B et E
Chaque syndiqué peut participer à cette instance de décision du syndicat.

Ordre du jour :
- formation
- réunions d'informations syndicales

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Carte scolaire

Le CTPD préparatoire à la rentrée 2010 aura lieu **le lundi 8 mars 2010**
Vous trouverez sur le site du SNUipp: http://69.snuipp.fr/spip.php?article738 un lien pour remplir l'enquête en ligne ou la fiche de contrôle à nous retourner pour le 1er mars.
Les informations que les écoles nous apporteront seront d'autant plus nécessaires cette année que de nombreux éléments ne nous sont plus fournis par l'administration : les prévisions de l'IEN, celles des directeurs n'apparaissent plus pour ne laisser que le chiffre estimé par l'IA... Comment ? sur quelles bases ? Mystère ! D'autres points paraissent inquiétants : les mentions "à suivre" pour des écoles ayant atteint le seuil d'ouverture qui ne serait donc pas réalisée dès mars, donc avant le mouvement.
Nous ne diposons pas non plus des éléments concernant les postes ASH, CLIN... Nous nous adressons à l'IA pour vérifier qu'il ne s'agit que d'un oubli et que le respect des règles paritaires, donc de la profession, ne seront pas une nouvelle fois bafouées.

Liste d'aptitude direction

La prochaine CAPD examinera entre autres les candidatures à la liste d'aptitude Direction d'école.
Ce sera l'occasion pour les élus paritaires du SNUipp de rappeler leur désaccord avec les procédures de "sélection" en vigueur dans le département.
En effet, cette année encore, de nombreux collègues font écho de grandes différences dans les entretiens.
Il peut paraître normal que l'administration s'intéresse à la motivation des collègues. Mais il ne peut leur être demandé de maîtriser ce que la formation préalable à leur entrée en fonction, prévue par les textes, ne leur a pas encore donné. Il n'est pas question non plus de procéder à de véritables entretiens de recrutement, dans leur pire forme : questions pièges, pression mise sur les collègues, jugements affirmés sur la valeur des candidatures.
Le SNUipp invite l'ensemble des candidats à nous faire remonter s'ils le souhaitent leurs impressions, leurs questions. Nous veillerons à ce qu'aucune candidature ne soit abusivement écartée.

Rapport d'inspection

De nombreux collègues nous ont interpellés sur les retards du retour des rapports d'inspection. Le nouveau cheminement de ces rapports, avec un passage systématique à l'IA, était à l'origine de ces délais allongés. Nous en avions alerté l'IA... mais les délais restent souvent proches des 2 mois après la date de l'inspection !
C'est inadmissible puisque en vertu de la note de service n° 83-512 du 13 décembre 1983 :

Art 5. Le rapport d'inspection est adressé à l'enseignant **dans le délai d'un mois**. Il peut donner lieu à des observations de l'intéressé, qui bénéficie d'un droit de réponse. Ces observations sont intégrées au dossier d'inspection. En outre, la note étant arrêtée désormais avant que l'intéressé ait reçu son rapport, le dialogue nécessaire entre l'inspecteur et l'inspecté est empêché.
Nous interrogeons à nouveau l'IA à ce sujet.

Stage débuts dans le métier : T1, T2, T3, LC vous êtes concernés

Le mouvement va bientôt paraître. Afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez , nous organisons un stage d'informations qui se déroulera :

Jeudi 8 avril de 9 h à 16 h 30

au SNUipp (12 rue de la Tourette - Lyon 1)

Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra, au cours de cette courte journée, d'aborder toutes les questions que vous ne manquerez pas de vous poser sur les modalités du mouvement, les mutations, les premières rentrées scolaires, la responsabilité, les relations avec les parents, la hiérarchie, le fonctionnement des écoles...
Ce sera également l'occasion d'échanger avec des collègues PEMF ou CPC, responsables d'associations (Autonome...), des directeurs, des responsables syndicaux...
Pour d'impératives raisons administratives et de remplacement, **votre demande pour ce stage sur temps de travail doit parvenir à l'IA, un mois avant le début du stage soit le 8 mars.**
Toutes les infos et modalités d'inscription sur le site du SNUipp : http://69.snuipp.fr/spip.php?article735

La banque partenaire des associations

Crédit Mutuel Enseignant
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
179 avenue Jean Jaurès
69366 LYONCEDEX 07

Tél. : 0 820 380 341 Fax : 04 37 65 44 71
E-mail : 07390@cmse.credimutuel.fr

Je suis intéressé(e) par les services du CME
Retournez ce bulletin, le CME vous contactera

NOM : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Sommaire

page 1
Edito
Conseil syndical du SNUipp
Réunions d'infos syndicales

page 2
Carte scolaire
Liste d'aptitude direction
Rapport d'inspection
Stage "débuts dans le métier"

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Rosario ELIA
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Emmanuel GUICHARDAZ
Rita JEDYNAK
Fabienne LOREAU
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Jacques NEYRAUD
Mireille PELOUX
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires